

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres en exercice 12
Qui ont pris part à la délibération 10
Nombre de suffrages exprimés 11
Date de la convocation : 25/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil-vingt-cinq et le trois septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, LEMBEYE Natacha, ROUGIER Tiphaine, SAUVÉ Magali, LAVAUZELLE Nadia, Mme CHOPIN Marjorie
Messieurs PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel, BOURROUILH Joël, CAZALET
Henri

Absente : Mme DODOGARAY Christelle

Excusé : Mr GOICOCHEA Loïc

Secrétaire : M. PUHARRÉ Michel

Mr GOICOCHEA Loïc donne procuration à Mme BARTHE Nadine.

OBJET : TARIF EMPLACEMENTS TAXIS POUR 2025
Délibération n° 04-09-2025

Madame le Maire propose au conseil municipal de reconduire le tarif des emplacements taxis, qui était de 85 € pour 2024. Elle rappelle que seuls 2 taxis sont concernés :

- Mr CHAUBERT Aurélien
- Mr LAGARONNE Christian (TRANSPORTS PIEMONTIS OLRONNAIS)

le taxi AURISSET – POUILLOUX Stéphanie n'existant plus.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Décide de renouveler le prix du tarif des emplacements taxis à **85 € pour 2025**.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

